



SM d'Aménagement du Bassin Versant de la Cèze (Siren : 253002349)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Saint-Ambroix
Arrondissement	Alès
Département	Gard
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	01/01/1991
Date d'effet	01/01/1991

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Yvan VERDIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2, chemin des maraîchers
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	30500 SAINT AMBROIX
Téléphone	04 66 25 32 22
Fax	04 66 25 32 22
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	79 930
Densité moyenne	60,75

Périmètres

Nombre total de membres : 18

- Dont 11 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Banne (210700241)	723
30	Le Martinet (213001597)	844
30	Les Mages (213001522)	1 965
07	Les Vans (210703344)	2 830
07	Malbosc (210701488)	152
30	Rousson (213002231)	3 893
07	Saint-André-de-Cruzières (210702114)	490
30	Saint-Florent-sur-Auzonnet (213002538)	1 237
30	Saint-Jean-de-Valérisle (213002686)	719
30	Saint-Julien-de-Cassagnas (213002710)	657
07	Saint-Paul-le-Jeune (210702809)	957

- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
30	CA Alès Agglomération (200035152)	CA
30	CA du Gard Rhodanien (200034692)	CA
30	CC de Cèze Cévennes (200035129)	CC
30	CC des Hautes Cévennes (243000528)	CC
30	CC du Pays Grand Combien (243000551)	CC
30	CC Pays d'Uzès (200034379)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DU GARD (223000019)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales
<i>Gestion des cours d'eau</i> Le Syndicat a principalement pour objet, la gestion de la ressource en eau superficielle et souterraine à l'échelle du Bassin Versant de la Cèze. Il intervient sur toute opération ayant un impact sur la gestion "amont-aval" des cours d'eau pour en harmoniser au mieux la cohérence à l'échelle du bassin versant. Il agit plus particulièrement en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau (baignade, eau potable) et des milieux, d'une gestion quantitative durable de la ressource, de la prévention des risques naturels et de la protection contre les inondations par les actions suivantes : - en définissant une politique de préservation et de protection des milieux aquatiques ; - en établissant

la programmation des opérations liées à la gestion des cours d'eau ; - en réalisant des études et opérations d'aménagement et d'entretien des cours d'eau, dans le respect des priorités et des schémas concertés ; - en apportant un avis technique aux collectivités membres et aux usagers notamment pour leurs projets d'aménagement et d'entretien, d'assainissement collectif et autonome ; - en étant un interlocuteur à l'échelle du bassin versant et en représentant les adhérents auprès des partenaires extérieurs, institutionnels, associatifs ou individuels, pour assurer les missions du syndicat et la promotion des projets menés sur le bassin.

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)